

JD  
REPUBLIQUE DU BENIN  
-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRET N° 94-295 du 19 Septembre 1994

Chargeant Monsieur Fassassi YACOUBOU,  
Ministre du Commerce et du Tourisme  
de l'intérim de Madame le Ministre  
du Travail, de l'Emploi et des  
Affaires Sociales pour compter du  
12 Semptembre 1994.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N° 94-134 du 06 Mai 1994 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 94-135 du 06 Mai 1994 portant attributions du Ministre d'Etat à la Présidence de la République, Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale et de la Défense Nationale.

DECRETE :

Article 1er.- Pour compter du 12 Septembre 1994, Monsieur Fassassi YACOUBOU, Ministre du Commerce et du Tourisme est chargé de l'intérim du Ministre du Travail, de l'Emploi et des Affaires Sociales pendant la période de congé administratif de Madame Kadiatou-Koubourath OSSENI.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 19 Septembre 1994

Pour le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement et par délégation, le Ministre d'Etat à la Présidence de la République, Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale et de la Défense Nationale,

  
Désiré VIEYRA

Ampliatiions : PR 6 AN 4 CS 2 MTEAS-MCT 4 SGG 4 MEPR-DN 4  
AUTRES MINISTERES 17 DEPARTEMENTS 6 JORB 1.-